



Communiqué

Pour diffusion immédiate

PANDÉMIE DE LA COVID-19 – LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ PASSE AU PALIER D’ALERTE MAXIMALE (ZONE ROUGE)

La Municipalité de Saint-Aimé vous informe, que suite au passage de notre région en zone rouge, le bureau municipal sera dorénavant fermé au public, et ce, jusqu’à nouvel ordre.

Ainsi, à compter de ce jour, les services aux citoyens se feront uniquement par téléphone ou par internet. En cas de visite jugée nécessaire au bureau municipal, les citoyens devront prendre rendez-vous par courriel à l’adresse suivante : direction@saintaime.qc.ca ou par téléphone au 450 788-2737. Vous devrez également porter un couvre-visage et vous laver les mains dès l’entrée. Nous vous recommandons également de faire parvenir vos paiements par la poste ou par internet afin de limiter les risques.

Nous vous rappelons que les séances du conseil se tiennent sans la présence du public. Il est toutefois possible pour les citoyens de soumettre leurs questions pour la période de questions par courriel au : direction@saintaime.qc.ca

Merci de votre collaboration!

M. Denis Benoît, maire